**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

**LE 07 NOVEMBRE 2016**

Le 7 novembre 2016, la directrice générale procède à l'ouverture des soumissions de certains biens appartenant à la municipalité.

Témoins: Madame Réjeanne Grenier

Monsieur Martin Gauthier

Quatre offres ont été reçues, soient:

Monsieur Alain Gauthier: 8 convecteurs pour un total de 400 $

Madame Paula Roussy: 4 convecteurs pour un total de 275 $

Monsieur François Beaudin: 8 convecteurs pour un total de 640 $

Madame Marjolaine Huard: 1 bain-douche pour 50 $

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Chantal Vignet

Directrice générale

**MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

**LE 14 NOVEMBRE 2016**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, tenue le 14 novembre 2016 à la salle communautaire de la Maison LeGrand, sous la présidence de monsieur le maire Henri Grenier et à laquelle étaient présents les conseillères et les conseillers suivants:

Mesdames Juliette Duguay et Annie Anglehart

Messieurs Hartley Lepage, Jean-Marc Allain, Gaétan Delarosbil et Richard Béliveau.

Était également présente à cette séance, madame Chantal Vignet, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté qu’il y a quorum, monsieur le maire ouvre la séance à 19h00. Il souhaite la bienvenue à l’assistance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-387**

**LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR**

Il est proposé monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que l’ordre du jour de la présente séance soit adopté en ajoutant les points suivants aux affaires nouvelles:

a) Soumission pour l'inspecteur de la niveleuse ;

b) Soumission pour l'achat d'une porte automatique au C.L.S.C. ;

c) Droit de pêche entre la route 132 situé près de la Gare de Port-Daniel et le pont de la voie ferrée.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-388**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**DES ASSEMBLÉES PRÉCÉDENTES**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que les procès-verbaux des séances du 11 et du 17 octobre 2016 soient adoptées tels que présentés aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-389**

**ADOPTION DES COMPTES À PAYER,**

**DES LISTES DE DÉPÔT-SALAIRES ET**

**DES CHÈQUES AU 31 OCTOBRE 2016**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que le conseil municipal adopte par la présente la liste des dépôts-salaires portant les numéros #903728 à #903830 et des chèques portant les numéros #96733 à #96759 et #909124 à #909231 et que les comptes à payer au montant de 70 090,02 $ soient acceptés et payés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la municipalité de Port-Daniel–Gascons, certifie qu’il y a des crédits suffisants au budget pour acquitter les dépenses décrites dans la présente résolution.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Directrice générale/ secrétaire-trésorière

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS**

**AU 31 OCTOBRE 2016**

La directrice générale dépose les états financiers de la Municipalité au 31 octobre 2016.

**CORRESPONDANCE**

Le maire fait lecture de la correspondance suivante :

* Fusion de la succursale de la Banque Laurentienne à Port-Daniel: La succursale de la Banque Laurentienne de notre municipalité fusionnera ses services avec ceux de la succursale de Paspébiac à la fin juin 2017;
* Correspondance du ministre Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française concernant la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel visant à renforcer le visage français du Québec;
* Correspondance du ministre Luc Fortin, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française concernant la protection et la mise en valeur de notre patrimoine culturel;
* Fonds d'aide aux organismes (FAO): Une aide financière de 3 810 $ pour le projet «Implantation du service culture, loisirs et tourisme»;
* Accusé de réception de monsieur Sylvain Roy, député de Bonaventure concernant la résolution pour un dentiste au point de services du CLSC à Gascons;
* Lettre de remerciement de L.I.F.E. Association pour un don reçu de la Municipalité;
* Confirmation de monsieur Simon Bélanger du MAMOT concernant l'acceptation du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées;
* Accusé de réception de madame Julie Mac Murray, attachée politique de monsieur Philippe Couillard concernant la résolution pour le service de transport ferroviaire en Gaspésie;
* Dépôt du rapport d'intervention - Santé et sécurité du travail;
* Accusé de réception de madame Julie Samuelson, attachée politique du Cabinet du ministre des Transports et de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant la résolution pour la réouverture du tronçon ferroviaire entre Caplan et New-Carlisle.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-390**

**DONS**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les dons suivants:

* Club Optimiste de Gascons - Radiothon des clubs sociaux: 50 $
* Centre d'action bénévole Saint-Siméon/Port-Daniel - Paniers de Noël: 50 $
* Association Épilepsie Gaspésie-Sud: 25 $
* Génér'Action GIM - Jeux des 50 ans et plus: 30 $
* Club de l'Âge d'or de Gascons - Cours de danse: nil
* Chambre de Commerce du Rocher-Percé - Organisation d'une activité de réseautage: 200 $

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**DÉPÔT DE LA DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**

Conformément à l’article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, monsieur le maire, Henri Grenier ainsi que la conseillère, madame Annie Anglehart, et les conseillers, messieurs Hartley Lepage, Gaétan Delarosbil, Richard Béliveau et Jean-Marc Allain ont déposé leur déclaration écrite le 14 novembre 2016 mentionnant l’existence des intérêts pécuniaires qu’ils peuvent avoir dans les immeubles situés sur le territoire de la municipalité et de la MRC du Rocher-Percé et dans les personnes morales, des sociétés, des entreprises susceptibles d’avoir des marchés avec la municipalité ou avec tout organisme municipal dont les membres font partie.

**VÉRIFICATION DU STATUT D'UN CHEMIN**

**SITUÉ DANS LE SECTEUR GASCONS**

Après discussion, le conseil vérifiera les responsabilités de la municipalité avant de définir le statut du chemin situé à l'extrémité du chemin à Pierre, secteur Gascons.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-391**

**DEMANDE DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE**

**DANS LE SECTEUR DU QUAI AU RUISSEAU CHAPADOS**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité a une demande pour la construction de nouvelles résidences dans la zone 14-1 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les lots 405-1, 405-2, 401-3-P, 402-2-P et 404-1-P faisant partie de la zone industrielle 14-1, se trouvent actuellement en affection Industrielle au schéma d'aménagement et de développement de la MRC du Rocher-Percé ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité ne désire réduire qu'une partie de la zone industrielle 14-1 au profit d'une zone résidentielle ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité n'entrevoit aucune construction industrielle dans cette partie de la zone ;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires des terrains faisant partie de cette zone ne désirent aucunement de développement industriel dans cette partie mais plutôt du développement résidentiel ;

**CONSIDÉRANT QUE** les propriétaires des terrains nous ont manifesté leurs intentions de vendre lesdits terrains pour du développement résidentiel;

**POUR CES MOTIFS,**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain,

appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil

et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons demande qu'une modification au schéma d'aménagement et de développement soit déposée par le conseil des maires de la MRC du Rocher-Percé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) afin de réduire une partie de la zone industrielle 14-1 pour ainsi permettre de nouvelles constructions résidentielles.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-392**

**DEMANDE DE LOCATION DE SALLE**

**FABRIQUE DE PORT-DANIEL**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la Fabrique de Port-Daniel à tenir leurs bingos mensuelles à la salle du Complexe municipal, à tous les premiers samedis du mois et ce, gratuitement. Par contre, la Fabrique s'engage à respecter les lieux et à voir à la propreté des espaces utilisés.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-393**

**VENTE DE CERTAINS BIENS DE LA MUNICIPALITÉ**

**ATTENDU QUE** certains biens appartenant à la municipalité ont été mis en vente par le biais du bulletin municipal ;

**ATTENDU QUE** lors de l'ouverture des soumissions qui a eu lieu le 7 novembre 2016, quatre offres ont été reçues, soient:

Monsieur Alain Gauthier: 8 convecteurs pour un total de 400 $

Madame Paula Roussy: 4 convecteurs pour un total de 275 $

Monsieur François Beaudin: 8 convecteurs pour un total de 640 $

Madame Marjolaine Huard: 1 bain-douche pour 50 $

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde au plus haut soumissionnaire, soit monsieur François Beaudin pour les 8 convecteurs au montant de 640 $ et à madame Marjolaine Huard pour un bain-douche au montant de 50 $.

**QUE** les autres biens non vendus seront publiés dans le prochain bulletin municipal.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-394**

**PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION**

**DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL**

Dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM), il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 14 100 $, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ;

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-395**

**QUOTE-PART DE LA MRC DU ROCHER-PERCÉ**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement du 4ième versement de la quote-part de la MRC du Rocher-Percé au montant de 87 163 $.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-396**

**PAIEMENT DE FACTURE DE CL DESIGN**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le paiement de la facture de CL Design au montant de 1 950 $, taxes en sus concernant un rapport d'un esquisse avec estimation budgétaire du Centre multifonctionnel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-397**

**PAIEMENT PARTIEL DE FACTURE DE LEMAY**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise un paiement partiel de la facture de Lemay au montant de 8 791 $, taxes en sus représentant 65 % du solde du coût des travaux réalisés pour la refonte des plans et règlements de la municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-398**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-12**

**DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 250 000 $**

**POUR LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la Municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte, par la présente, le règlement numéro 2016-12 décrétant un emprunt de 250 000 $ pour la création d'un fonds de roulement.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-12**

**DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 250 000 $**

**POUR LA CRÉATION D'UN FONDS DE ROULEMENT**

**ATTENDU QUE**  la municipalité ne possède pas de fonds de roulement;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Port-Daniel–-Gascons désire se prévaloir du pouvoir prévu àl’article 1094 du Code municipal du Québec;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut se doter d’un fonds de roulement d’un montant maximal de 586 949 $, soit 20 % des crédits prévus au budget de l’exercice courant de la municipalité;

**ATTENDU QUE** l’avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 27 juillet 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu unanimement que le conseil décrète ce qui suit :

**ARTICLE 1**

Le conseil est autorisé à créer un fonds de roulement d’un montant de 250 000 $.

**ARTICLE 2**

À cette fin, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 250 000 $ sur une période de 10 ans .

**ARTICLE 3**

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 1072 du Code municipal du Québec.

**ARTICLE 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Henri Grenier Chantal Vignet

Maire Directrice gén./sec. trésorière

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-399**

**ENTRÉE SITUÉE À LA ROUTE DE LA BAIE**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu que la Municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le directeur des travaux publics à élargir l'entrée située à la route de la Baie pour raison de sécurité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-400**

**NOMINATION D’UN MAIRE SUPPLÉANT**

**ATTENDU QUE** selon l’article 116 du code municipal, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant ;

**ATTENDU QUE** le maire suppléant, en l’absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés ;

**ATTENDU QUE** monsieur Gaétan Delarosbil a terminé son mandat comme maire suppléant ;

**POUR CES MOTIFS,** il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que madame Juliette Duguay soit nommée maire suppléant de la municipalité de Port-Daniel–Gascons pour agir en l’absence du maire et ce, jusqu'à la prochaine élection municipale, soit novembre 2017.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-401**

**AVIS DE MOTION**

**RELATIVEMENT À L’ADOPTION D’UN RÈGLEMENT ÉTABLISSANT LE TARIF DE COMPENSATION**

**POUR LE SERVICE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

Un avis de motion est donné par madame Juliette Duguay, que lors d’une séance subséquente du conseil, il sera adopté un règlement établissant le tarif de compensation pour le service des matières résiduelles pour l’année 2017.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-402**

**AVIS DE MOTION**

**CONCERNANT L’ADOPTION D’UN RÈGLEMENT**

**RELATIF AUX PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017**

Un avis de motion est donné par monsieur Jean-Marc Allain, que lors d’une séance subséquente du conseil, il sera adopté un règlement relatif aux prévisions budgétaires 2017.

**Adoptée à l’unanimité des conseillers**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-403**

**OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION**

**2IÈME VERSEMENT**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu que la municipalité de Port-Daniel-Gascons autorise le 2ième versement pour une contribution municipale au montant de 5 392 $.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-404**

**ÉVALUATION DU COMPLEXE INDUSTRIEL**

**DE CIMENT MCINNIS INC.**

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons a pris connaissance de la correspondance de monsieur Jean-François Boutin, évaluateur agréé pour la firme Servitech en ce qui a trait à l'évaluation du complexe industriel de «Ciment McInnis inc.» ;

**ATTENDU QUE** la firme Servitech recommande de retenir les services d'un avocat spécialisé en matière d'évaluation de complexe industriel à des fins de fiscalité municipale ;

**ATTENDU QUE** le conseil de la municipalité de Port-Daniel–Gascons envisage de retenir les services de Me William Assels de la firme St-Onge & Assels, Avocats inc. et avec l'expertise, si besoin il y a, de Me Richard Laflamme de la firme Stein Monast du Bureau de Québec ;

**EN CONSÉQUENCE**,

**1ère proposition:**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu :

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons retienne les services de Me Richard Laflamme de la firme Stein Monast du Bureau de Québec, avocat spécialisé en matière d'évaluation de complexe industriel à des fins de fiscalité municipale pour obtenir un avis juridique sur chacune des questions abordées par la firme Servitech en ce qui a trait à l'évaluation du complexe industriel de «Ciment McInnis inc.».

Les opinions étant partagées, monsieur le maire demande le vote:

Pour: (3) Mesdames Juliette Duguay, Annie Anglehart et monsieur Jean-Marc Allain.

Contre: (4) Messieurs Richard Béliveau, Gaétan Delarosbil, Hartley Lepage et Henri Grenier.

Donc, la proposition est donc rejetée.

**2ième proposition:**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu:

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons retienne les services de Me Williams Assels de la firme St-Onge & Assels, Avocats inc., et avec l'expertise, si besoin il y a, de Me Richard Laflamme de la firme Stein Monast du Bureau de Québec pour obtenir un avis juridique sur chacune des questions abordées par la firme Servitech en ce qui a trait à l'évaluation du complexe industriel de «Ciment McInnis inc.».

Monsieur le maire demande le vote:

Pour: (4) Messieurs Richard Béliveau, Gaétan Delarosbil, Hartley Lepage et Henri Grenier.

Contre: (3) Mesdames Juliette Duguay, Annie Anglehart et monsieur Jean-Marc Allain.

**Adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-405**

**CONVENTION AVEC CIMENT MCINNIS INC.**

**ATTENDU QU**'un litige non judiciaire est pendant entre Ciment McInnis inc. et la municipalité de Port-Daniel–Gascons ;

**ATTENDU QUE** les parties en sont venues à un règlement dans le but d'éviter les coûts d'un litige contesté et afin de finaliser le dossier ;

**EN CONSÉQUENCE**, Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons approuve le contenu de la présente convention et autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à signer ladite convention.

Madame Juliette Duguay enregistre sa dissidence dans la négative.

**Adoptée à la majorité des membres du conseil.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-406**

**MODIFICATION À L'ÉTAGE SUPÉRIEUR DE L'ARÉNA**

Il est proposé par madame Annie Anglehart, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise les travaux énumérés dans la correspondance de monsieur Éric Huard pour l'agrandissement de l'étage supérieur de l'aréna.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PORTS POUR PETITS BATEAUX**

**SITUÉS À L'ANSE À LA BARBE**

Monsieur le maire fait lecture de la correspondance reçue de Pêches et Océans Canada concernant les propriétés portuaires de Ports pour petits bateaux situées à l'Anse à la Barbe. Madame Julie Lavallée, Gestionnaire intérimaire de Pêches et Océans Canada invite la municipalité à réfléchir sur la nature des interventions souhaitées sur le site.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-407**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

**REMISE EN ÉTAT DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

Dans le cadre du Programme «Fonds des Petites Collectivités (FPC) - Infrastructures collectives, il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par monsieur Jean-Marc Allain et résolu

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise la directrice générale, madame Chantal Vignet à présenter une demande d'aide financière pour la remise en état du Centre multifonctionnel et à signer tous les documents relatifs à cette demande ;

QUE la municipalité de Port-Daniel–Gascons confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-408**

**ADOPTION DU PROTOCOLE D'INTERVENTION**

**RELATIF AU SAUVETAGE D'URGENCE À L'EXTÉRIEUR**

**DU RÉSEAU ROUTIER DANS LA MRC DU ROCHER-PERCÉ**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil er résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons adopte, par la présente, le Protocole d'intervention relatif au sauvetage d'urgence à l'extérieur du réseau routier de la MRC du Rocher-Percé.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-409**

**OCTROI DE CONTRAT - ASSURANCES COLLECTIVES**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons doit procéder à un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour son portefeuille d'assurances collectives ;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité souhaite mandater un consultant pour procéder à la préparation du cahier des charges, à l'appel d'offres sur invitation ainsi qu'agir à titre de conseiller pendant la durée du contrat octroyé en vertu de la présente résolution ;

**CONSIDÉRANT** l'avis légal produit par la firme Tremblay, Bois, Mignault, Lemay daté du 13 mai 2016 ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de service déposée par Assurances Michel Cyr Inc. datée du 10 novembre 2016 ;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu:

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons mandate Assurances Michel Cyr Inc. pour agir à titre de consultant d'assurance pour elle et pour préparer le cahier des charges afin qu'il soit procédé à un appel d'offres sur invitation;

**QUE** la municipalité de Port-Daniel–Gascons accorde également à Assurances Michel Cyr Inc. un contrat d'un (1) pour agir à titre de conseiller dans ce dossier ;

Le tout, selon l'offre de service déposée par Assurances Michel Cyr datée du 10 novembre 2016.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-410**

**LOCATION DE L'ARÉNA**

**ORGANISATION D'UN TOURNOI DE HOCKEY**

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Allain, appuyé par monsieur Hartley Lepage et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte de louer l'aréna à monsieur Tony Blais pour l'organisation d'un tournoi de hockey qui aura lieu les 4, 5, 6 et 8 janvier 2017. Le coût de location est au tarif de 30 $/heure pour une durée de ±30 à 35 heures. Il est entendu que monsieur Blais devra donner un compte-rendu de ce tournoi aux membres du conseil.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-411**

**LOCATION D'UNE PARTIE DU COMPLEXE MUNICIPAL**

Il est proposé par monsieur Hartley Lepage, appuyé par madame Juliette Duguay et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons autorise le maire à négocier pour la location d'une partie du complexe municipal avec la Cie Fournier Construction Industriel.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**DEMANDE DE CRÉDIT DE TAXES DE SERVICES**

Dans le cadre du Programme d'accès à la propriété, une demande de crédit de taxes de services est demandée pour le matricule numéro 6935 32 2618. Cette demande n'a pu être approuvée parce que ledit règlement a été abrogé en vertu de la Loi sur l'interdiction des subventions municipales.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-412**

**INSPECTION DE LA NIVELEUSE**

Il est proposé par monsieur Gaétan Delarosbil, appuyé par monsieur Richard Béliveau et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à demander deux soumissions pour effectuer une inspection complète de la niveleuse et à prendre le plus bas soumissionnaire.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-413**

**ACHAT D'UNE PORTE AUTOMATIQUE**

**C.L.S.C. DE GASCONS**

Il est proposé par madame Juliette Duguay, appuyé par madame Annie Anglehart et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons accepte la soumission présentée par MIGA Service pour l'achat d'une porte automatique au C.L.S.C. de Gascons au montant de 5 254,30 $, taxes incluses.

**Adoptéee à l'unanimité des conseillers.**

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-414**

**DROIT DE PÊCHE**

Il est proposé par monsieur Richard Béliveau, appuyé par monsieur Gaétan Delarosbil et résolu que la municipalité de Port-Daniel–Gascons demande au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs de rétablir le droit de pêche dans le secteur situé entre le pont de la route 132 et le pont de la voie ferrée près de la gare dans notre municipalité.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.**

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de questions s’est tenue avec les personnes présentes à cette séance.

**RÉSOLUTION NUMÉRO 2016-11-415**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L’ordre du jour étant épuisé, monsieur Jean-Marc Allain propose la clôture et la levée de la séance à 20h25.

**Adoptée à l'unanimité des conseillers.** .

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Henri Grenier Chantal Vignet

Maire Dir. générale/sec. trésorière